

ANALYSE

A propos du port du voile à l'école : enjeux et arguments

Par Cécile De Wandeler, responsable du Bureau d'étude

Ce texte constitue un état de notre réflexion et de nos arguments à propos des questions soulevées par le port du voile à l'école. Il a servi de base à une audition par la Commission du PS sur les signes religieux et philosophiques distinctifs (28 janvier 2010, Sénat).

Etat de la question à Vie Féminine

Suite au débat et à la loi d'interdiction de 2004 en France et aux remous en Belgique, les femmes de Vie Féminine, notamment celles qui portent le voile, avaient eu envie de s'exprimer sur leur manière de vivre le voile. Leurs témoignages, réflexions, représentations invitaient certainement un mouvement féministe comme le nôtre à engager le débat et à se positionner sur la question. D'où la publication d'une brochure reprenant ces témoignages et diverses interrogations sur les enjeux soulevés par le voile¹.

Notre position : sur le principe, respecter l'autonomie des femmes et donc en pratique, refuser l'interdiction légalisée ou non de porter le voile à l'école. Notamment parce que la participation aux structures publiques d'enseignement est la meilleure garantie pour elles de développer leur sens critique et leur libre arbitre ainsi que de trouver une place dans la sphère publique.

Depuis, nous avons suivi régulièrement les articles dans la presse qui annonçaient que telle ou telle école allait aussi interdire le voile, réduisant d'autant les établissements accessibles aux filles qui le portent. Et lors des dernières élections régionales, nous avons voulu rappeler notre position de principe dans notre mémorandum² : pas d'interdiction généralisée du voile à l'école.

A la dernière rentrée scolaire, le port du voile est devenu un « problème de société » incontournable à voir l'ampleur que cela a pris sur la scène médiatique et sur lequel les mouvements de femmes et féministes sont « sommés » de se positionner !

¹ <http://www.viefeminine.be/spip.php?article1271>

² « De fil en aiguille... Nos propositions pour tisser l'égalité » : <http://www.viefeminine.be/spip.php?article1104>

De notre côté, nous avons pris connaissance de l'analyse faite par la féministe Christine Delphy opposée à la loi française. Pour rappel, la revue NQF³ qui fait en 2006 un retour sur la loi française montre qu'à l'époque seules 1250 filles portaient le foulard (sur 5 millions d'élèves) et que 150 cas ont été considérés comme problématiques. Or cette coexistence pacifique est souvent totalement passée sous silence par les médias. Qu'en est-il réellement chez nous ? Nous avons aussi adopté ces derniers temps des grilles d'analyse cherchant à comprendre simultanément les différentes tensions et stratégies vécues par les personnes à partir de leur sexe, de leur origine et de leur statut socio-économique. Le numéro des Cahiers marxistes sur « Le féminisme à l'épreuve du multiculturalisme »⁴ est une des sources intéressantes à cet égard.

Ces derniers développements nous amène aujourd'hui à vouloir rediscuter de cette question au sein du mouvement, avec les personnes concernées. Et d'autre part, le contexte nous y pousse aussi (interdiction gagne du terrain, velléité de certains de légiférer, occupation du terrain médiatique par les anti-voiles, etc.). Pour démarrer cette réflexion, voilà les principaux enjeux qui nous semblent liés à cette question.

1) L'instrumentalisation du principe d'égalité entre femmes et hommes

Dans un premier temps, nous avons un sentiment de ras-le-bol d'entendre condamner le voile au nom du principe d'égalité entre femmes et hommes. De même, on ne nous demande notre avis, en tant que mouvement féministe, que sur cette question et pas sur des tas d'autres matières très importantes qui doivent imprégner pour nous un autre modèle de société, tant sur le plan économique que social ou environnemental. Nous voyons dans ce débat une instrumentalisation du féminisme et des femmes pour faire circuler des discours « libéraux » sur ce que doit être l'émancipation, la liberté et l'égalité, l'intégration, etc. Nous voulons replacer cette question dans des enjeux plus larges !

2) Encore la culpabilisation des femmes

Si on remet au cœur du débat les femmes et la lutte contre le sexisme, nous trouvons inacceptable qu'une fois de plus ce sont les femmes qui sont culpabilisées, quel que soit leur choix entre de très nombreuses injonctions contradictoires : société, école, famille, religion, construction identitaire et sociale à l'adolescence, entre pairs, etc. Pourquoi est-ce sur elles que reposerait encore l'effort de changement et d'adaptation ? Et pourquoi soupçonner uniquement les jeunes filles voilées, et seulement elles, de soumission ?

L'argument consistant à dire qu'interdire le voile à certaines protège celles qui ne veulent pas le porter des pressions ou des insultes des garçons montre pour nous l'incapacité de la société à penser une réelle éducation non sexiste, au-delà de la question multiculturelle. Les filles sont toujours en but à des insultes et des rejets quand elles ne sont pas d'accord avec ce qu'on attend d'elles (croyances, opinions, attitudes, pratiques vestimentaires, etc.). La campagne contre le sexisme mené par Vie Féminine

³ *Sexisme et Racisme : le cas français*, Nouvelles Questions Féministes, Vol. 25 n°1 (février 2006), informations disponibles sur <http://www2.unil.ch/liege/nqf/sommairesNQF/som251.html>

⁴ *Les unes et les autres : le féminisme à l'épreuve du multiculturalisme*, Cahiers Marxistes, n°238 (oct-nov. 2008)

a permis de récolter de nombreux témoignages de sexisme ordinaire vécu ou observé allant dans ce sens et dans tous les milieux.

Pour nous, l'émancipation et la lutte contre l'exclusion des femmes doivent se faire **avec** les femmes et pas contre elles. L'émancipation ne se décrète pas de l'extérieur, et comme le dit notre slogan : « Ne me libère pas, je m'en charge ! ». De plus, il est contre-productif pour avancer vers l'égalité, d'asséner encore plus de devoirs à des femmes la plupart du temps en recherche de droits.

3) Des enjeux complexes et croisés

Cristalliser le sexisme sur la pratique précise d'une communauté, en l'occurrence le port du voile, comme s'il s'agissait du dernier bastion à vaincre pour avoir une égalité pleine et entière relève pour nous du pur aveuglement face au patriarcat encore à l'œuvre dans nos sociétés dites « modernes » : violences de toute sorte, discrimination à l'orientation, à l'embauche, dans la sécurité sociale, stéréotypes multiples et limitants, pauvreté dans les familles, notamment monoparentales, etc. Ce n'est pas tant l'égalité hommes/femmes qui avance que les inégalités entre femmes qui se creusent. Ce contre quoi nous voulons lutter ! De plus, ce que nous appelons le « backlash », à savoir un mouvement de retour en arrière par rapport à des acquis et des conceptions égalitaires de la société, est à l'œuvre partout, pas seulement dans la sphère religieuse.

Ensuite, présenter une communauté ou une religion comme forcément porteuse de manière univoque de valeurs considérées comme rétrogrades ou conservatrices (et qui par contraste, nous présente nous, belges, blancs, laïcs, comme forcément progressistes, tolérants, égalitaires, etc.) nous semble vraiment discriminatoire. D'autant plus qu'est visée ici une communauté ou une religion bien précise, même s'il y a quelques tentatives pour le brouiller en parlant de « tout signe religieux » par exemple. Se cristalliser sur le voile, en plus, c'est se cristalliser sur le visible. Interdire le voile rendra juste invisible le contexte, les choix, les valeurs, éventuellement les pressions, vécues par les filles.

Enfin, on oublie trop souvent les enjeux et les inégalités socio-économiques qui se cachent derrière les situations vécues par les femmes et les personnes d'origine étrangère. Même diplômées, elles ont du mal à trouver une place sur le marché du travail, voile ou pas voile. Qu'en est-il des hommes qui les entourent, de celles et ceux qui ne sont pas diplômé-e-s, etc. ? A l'inverse, il semble aussi que ce débat serve parfois à détourner l'attention de problématiques socio-économiques particulièrement importantes et sensibles dans le contexte actuel.

Pour nous, ces enjeux invitent plus largement la société à reconnaître qu'elle pratique de multiples discriminations, que c'est intolérable, et qu'il faut lutter contre ça au moins autant, si pas plus, que contre ce qu'on appelle « les extrémismes ».

4) L'argument du droit

Nous ne voulons pas entrer sur le terrain du droit à la liberté religieuse ou d'expression des convictions. Mais par contre, même sans entrer dans les détails de matières

complexes comme le droit de l'égalité et les législations anti-discriminations, il faut rappeler que toute mesure, notamment juridique, devrait être analysée quant à son impact différencié sur les hommes et sur les femmes. Or une interdiction « de tout signe religieux ostensible » touchera une majorité de femmes, ce qui oblige tout de même à se poser la question de la discrimination indirecte. De même, cela interroge la proportionnalité des moyens utilisés ainsi que leur adéquation vis-à-vis du but recherché. N'oublions pas non plus que la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW)⁵ garantit aux femmes, à toutes les femmes, une égalité d'accès à l'éducation et l'enseignement.

5) Le rôle de l'école

Ceci mérite de poser aussi la question plus large du rôle de l'école. Est-ce que l'école (lieu, acteurs, programmes, outils, vie en commun, etc.) est épargnée par les discriminations présentes dans la société? Pour ce qui concerne l'égalité des femmes et des hommes, de nombreuses études anciennes et récentes montrent que l'école est toujours un lieu de reproduction des stéréotypes sexués et des pratiques qui vont avec : orientation des filles, relégation dans certaines filières, mise en question de la mixité, incompatibilité entre rythmes scolaires et sociaux, etc. Sans parler de la pédagogie et de la formation initiale des enseignants. Ceux-ci, comme les autres acteurs de l'école, ont-ils toujours les outils et le soutien nécessaire pour réagir de manière adéquate aux tensions qui traversent l'école comme toute la société? Pour ces sujets, plusieurs études ont été menées récemment sur la prise en compte de l'égalité entre femmes et hommes dans le décret Missions de 1997 et son application⁶ ou encore sur la mise en œuvre par les enseignants du cours « Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et de la dimension de genre » obligatoire dans les Hautes Ecoles pédagogiques⁷. Notre expérience en ce qui concerne la faible prise de conscience des questions d'égalité femmes/hommes à l'école nous laisse à penser que les outils manquent aussi pour les questions de « diversité » et a fortiori pour les questions qui croisent ces deux enjeux simultanément.

De plus, nous posons les questions suivantes : qu'est-ce qui se passe réellement pour les filles qui portent le foulard à l'école? Quels problèmes cela pose à l'école? On entend des témoignages qui lient le port du voile au refus de suivre certains cours, de participer à certaines activités, etc. Nous pensons qu'accepter le port du voile à l'école doit aller de pair avec une obligation de suivre toutes les activités d'enseignement prévues : piscine, cours de gymnastique, sorties culturelles, cours de science, etc. Sur ces questions, le règlement d'ordre intérieur des établissements notamment, mais aussi le projet pédagogique, doit jouer son rôle de gardien des « conditions d'apprentissage » les mêmes pour tous et toutes. Cela dit, à cet égard, il faudrait peut-être réfléchir à ce que vivent tous les (pré-)adolescents, et particulièrement les filles, sous les regards et quolibets désobligeants, parfois sexistes, de leurs congénères, notamment dans des

⁵ Ratifiée par la Belgique en 1985.

⁶ Par l'Université des Femmes, www.universitedesfemmes.be.

⁷ Par la Commission Enseignement du CFFB, www.cffb.be.

activités sportives⁸. Et notre propos n'est pas de remettre en cause le principe de mixité en disant ça! Mais plutôt le fait de croire que c'est la mixité qui fait l'égalité!

Conclusions

Nous pensons toujours qu'il ne faut pas interdire le voile à l'école. Nous maintenons cette position difficile pour des **raisons féministes** et pas au nom d'une religion, d'une liberté de religion ou d'une appartenance historique à un pilier chrétien. Mais cette position ne s'enracine pas non plus seulement dans le principe d'égalité des hommes et des femmes, mais aussi dans la recherche d'une **plus grande justice sociale et d'une plus grande solidarité**, pour et entre hommes et femmes, pour et entre les personnes discriminées sur le plan social, économique, etc.

Pour nous, les filles et les jeunes femmes qui se voilent à l'école, comme celles qui ne le font pas, développent chacune des stratégies réelles et différenciées pour participer à la vie sociale et publique. Elles ont souvent de multiples discours sur « leur voile » qui varient en fonction des interlocuteurs. Interdire le voile, c'est leur faire **porter la responsabilité personnelle d'enjeux beaucoup plus larges** et beaucoup plus complexes qui concernent toute la société.

Ensuite, une interdiction généralisée du voile doit pour nous être analysée à **la lumière de principes à l'œuvre dans le droit de l'égalité**. Est-ce objectivement justifié par un but légitime? Est-ce un moyen approprié et nécessaire pour parvenir à ce but? Sans oublier les engagements de la Belgique vis-à-vis de la mise en œuvre de la Convention CEDAW.

Enfin, cette position est également à mettre en rapport avec les missions et le **travail d'éducation permanente** que nous faisons sur le terrain pour donner aux femmes des outils, des ressources, du soutien qui leur permettent ensuite de faire des choix en dehors de toute injonction! C'est pourquoi, nous resterons attentives sur ce débat et nous continuerons à écouter, débattre et travailler avec les femmes intéressées et concernées qui le désirent.

Contact :
Bureau d'étude de Vie Féminine
Cécile De Wandeler
Tél : 02 227 13 12
Courriel : coord-etude-doc@viefeminine.be

⁸ A ce sujet, lire la récente étude de **Geneviève Cogérino** et **Laure Longchamp**, "Religion, corps et activité physique : le cas des jeunes filles musulmanes en EPS", *revue STAPS*, n°86, 2009/4, informations disponibles sur <http://www.cairn.info/revue-staps-2009-4.htm>.